



*ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES PROFESSEURS ET MAÎTRES DE CONFÉRENCES DES UNIVERSITÉS
Organisation Non Gouvernementale partenaire officiel de l'UNESCO et en statut consultatif général de l'ONU*

41^{ème} Conférence Générale de l'UNESCO

Intervention de Dr. Oleg CURBATOV, Maître de Conférences des Universités – Université Sorbonne Paris Nord
Représentant de l'IAUPL à l'UNESCO et à l'ONU-ECOSOC

Madame la Directrice Générale
Monsieur le Président de la Conférence Générale
Mesdames et Messieurs, Excellences,
Chères et chers Collègues,

Nous félicitons le Président de la Conférence Générale, Ambassadeur Santiago Irazabal MOURÃO, pour son élection et nous lui souhaitons un grand succès dans la conduite des travaux de la Conférence. L'IAUPL se réjouit également de la réélection de Madame Audrey AZOULAY au poste de Directrice Générale et apporte tout son soutien aux projets de l'UNESCO.

L'UNESCO a rendu hommage au dévouement et aux missions exceptionnelles des enseignants pendant la période Covid. Les enseignants ont été en première ligne pour assurer la continuité pédagogique, malgré la fermeture des Universités. Leur rôle a été reconnu par l'UNESCO en mettant l'enseignant au centre de la reprise de l'éducation et en reconnaissant leurs contributions.

Concernant la reprise mondiale des formations, l'Association Internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités (IAUPL) soutient le principe de libre choix par l'universitaire de la méthode d'enseignement et de recherche, qui est une condition essentielle de sa nécessaire indépendance et consubstantielle de son métier.

Dans le cadre de ses missions principales, l'UNESCO devrait défendre le statut de l'enseignant, l'accès universel à l'information et à la connaissance, favoriser une culture de l'innovation dans l'éducation, fondée sur la liberté académique, gage de la qualité de la formation.

Mesdames, Messieurs,

L'IAUPL se félicite de l'attribution du Prix Nobel de la Paix 2021 à deux journalistes « *pour leur combat courageux pour la liberté d'expression...* ».

Dans ce contexte, une telle récompense exprime toute l'importance de la liberté d'expression, comme partie de la liberté académique, et plus généralement, de la protection des libertés humaines, telles qu'elles ont été proposées par le Professeur René Cassin, Prix Nobel de la Paix, membre cofondateur de l'IAUPL et l'un des fondateurs de l'UNESCO.

À 75 ans, l'UNESCO est une organisation dynamique avec un programme ambitieux et interdisciplinaire.

A ce titre, le Secteur de l'Éducation et le Secteur de la Communication et de l'Information doivent mener des efforts conjoints pour intégrer la liberté académique dans les processus intersectoriels concernant « Les Futurs de l'Éducation ». L'IAUPL a participé à cette initiative avec des études menées au Brésil et au Maroc et a transmis à l'UNESCO ses contributions pour le Rapport mondial « Repenser nos futurs ensemble ».

Comme exemple d'une telle pratique, L'IAUPL se félicite de la proposition des États-membres d'inscrire la liberté académique dans le paragraphe 112 du projet de la *Recommandation sur l'Éthique de l'Intelligence Artificielle*, et plus particulièrement au sein du domaine stratégique 'Communication et Information'.

Mesdames, Messieurs

L'Enseignement Supérieur est présenté comme partie intégrante de l'ODD 4 « Éducation de qualité » qui garantit l'accès équitable et la défense de la liberté académique et des statuts des enseignants pour la « la Paix, la Justice et des Institutions efficaces » conformément à l'ODD 16.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, l'IAUPL souhaite réaffirmer son engagement concernant le Projet de Stratégie à moyen terme pour 2022-2029 (41C/4) et le Projet de Programmes (41C/5) de l'UNESCO.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Association Internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités
IAUPL**

Centre universitaire Guy de la Brosse - 1, rue Guy de la Brosse, 75005 Paris, France

www.iaupl.org